

Réponse du Conseil administratif à la motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement, acceptée par le Conseil municipal le 7 novembre 2006, intitulée: «Décontamination des anciens terrains des Services industriels de Genève».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de rédiger une note de synthèse vulgarisée rendant le contenu du rapport définitif accessible à toute personne intéressée et, notamment, aux habitantes et habitants de la ville de Genève et du canton;
- de présenter au Conseil municipal:
 - a) les conclusions dudit rapport,
 - b) le type d'intervention prévu pour assainir le site en fonction des projets d'aménagement,
 - b) la répartition des coûts de décontamination.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La proposition PR-506 relative à l'ouverture d'un crédit de 650 000 francs destiné à conduire de manière coordonnée des études d'assainissement et de reconstruction en vue d'assurer une transformation urbaine optimale du périmètre situé entre la rue du Stand, la rue des Gazomètres, le boulevard Saint-Georges et le cimetière de Plainpalais (anciens terrains des Services industriels de Genève), et qui est à l'examen du Conseil municipal, constitue la réponse à cette motion.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 4 avril 2007.